



Emploi

Les chiffres de l'emploi

Fin octobre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 155 567 en Aquitaine. Ce nombre diminue de -0,6% par rapport au mois précédent (-989). Sur un an, il est en hausse de +7,7%. Pour le département de la Gironde, il varie de -1,3% par rapport au mois précédent. En Aquitaine, le nombre des demandeurs d'emploi de catégories B et C s'établit à 83 023 fin octobre 2012. Ce nombre augmente de +5,3% par rapport au mois précédent (+12,1% sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 238 590 fin octobre 2012 en Aquitaine. Ce nombre augmente de +1,4% (+3 220) par rapport au mois précédent. Sur un an, il croît de +9,2%. En Gironde, ce nombre varie par rapport au mois précédent de +1,5%.

[Télécharger les chiffres de l'emploi en Gironde](#) ; [Télécharger les chiffres de l'emploi en Aquitaine](#) ; [Lire le communiqué de presse](#)

Premiers contrats d'avenir signés en Gironde

A l'occasion de la venue de Thierry Repentin, ministre chargé de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, à Libourne le 20 novembre, les 7 premiers « contrats d'avenir » girondins ont été signés. Ces emplois, financés par l'État à hauteur de 75% de la rémunération brute du SMIC pendant 3 ans, s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans aucun diplôme. 4275 emplois d'avenir pourront être signés en Aquitaine dont la moitié en Gironde.

Toutes les infos sur les contrats d'avenir sur : travail-emploi.gouv.fr



Cohésion sociale

Des places en plus pour les sans-abri : 535 places supplémentaires sont mobilisées et financées par l'Etat pour l'accueil et l'hébergement des personnes sans-abri cet hiver en Aquitaine dont 257 en Gironde.

Conformément aux orientations gouvernementales, Michel DELPUECH, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde a fixé l'objectif que personne ne dorme dans la rue cet hiver. Cette année, l'Etat a dégagé une enveloppe de 37 millions d'euros pour la région Aquitaine dont 15 millions pour la Gironde et 800 000 Euros pour le seul plan hiver.

[Lire le communiqué de presse](#)

Squats : un partenariat renforcé pour un plan d'action sur trois ans

Michel DELPUECH, préfet de la Gironde, préfet de la région Aquitaine, a organisé lundi 12 novembre une table ronde, en présence des élus, notamment Alain JUPPE, maire de Bordeaux et Vincent FELTESSE, président de la Communauté urbaine de Bordeaux et des associations (Centre d'Orienta-tion Social, Emmaüs, Médecins du Monde, Croix Rouge, Secours Catholique et Secours Populaire) pour débattre de la problématique des squats occupés par des ressortissants bulgares et roumains dans l'agglomération bordelaise. Il a été décidé la mise en place d'un nouveau plan d'action visant à intégrer davantage de familles.

[Lire le communiqué de presse](#)

Inauguration du foyer « Le Levain » à Bordeaux

Jean-Michel BEDECARRAX, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, a inauguré l'extension du foyer de jeunes travailleurs de l'association Habitat Jeunes « Le Levain » mardi 6 novembre. Cette extension se traduit par l'ouverture de 32 nouveaux logements à Bordeaux. L'Etat s'est fortement engagé dans la réalisation de ce projet social qui contribue à développer des solutions d'habitat à destination des jeunes et qui s'inscrit dans la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

[Lire le communiqué de presse](#)



Sécurité

La Gironde compte deux Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP)

Parmi les 49 nouvelles Zones de Sécurité Prioritaires annoncées par le gouvernement figurent les deux premières de Gironde. La première regroupe certains quartiers de la rive droite de la Garonne, situés sur cinq communes de l'agglomération bordelaise : Bordeaux, Cenon, Floirac, Lormont et Bassens. La seconde concerne le Libournais avec un périmètre qui va d'Izon à Sainte Foy la Grande en passant par Castillon la Bataille. La création de ces zones répond à la nécessité d'apporter à ces territoires des réponses durables et concrètes pour mieux lutter contre la délinquance enracinée et l'insécurité quotidienne.

[Télécharger le dossier de presse national](#)



Agriculture

La Gironde : 100% de télédéclaration PAC en 2013 !

Michel DUVETTE, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du département de la Gironde a présidé lundi 19 novembre une réunion en présence des organisations professionnelles agricoles sur l'opération « la Gironde : 100% de télédéclaration PAC en 2013 ! ». La Gironde a été choisie par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt comme un des sept nouveaux départements expérimentant en 2013 le dispositif « zéro dossier papier ». Concrètement en 2013, les exploitants agricoles ne recevront pas de dossier PAC papier et seront accompagnés vers la télédéclaration, grâce à un plan d'actions mobilisant l'ensemble des acteurs du monde agricole.

[Lire le communiqué de presse](#) ; [Télécharger le dossier de presse](#)



Intercommunalité

InterSCot girondin : concertation avec les élus girondins

L'Etat et le conseil général de la Gironde organisent du 16 novembre au 14 décembre 6 réunions-débats avec les élus girondins autour du projet de Manifeste des territoires pour l'avenir concerté de la Gironde. L'objectif est de présenter le projet de Manifeste et d'ouvrir le débat avec les élus qui auront quelques mois pour donner leur analyse, leurs observations, leurs remarques.

[Lire le communiqué de presse](#)

Réunion de la commission départementale de la coopération intercommunale de la Gironde

Le préfet Michel DELPUECH a présidé vendredi 9 novembre la commission départementale de la coopération intercommunale de la Gironde (CDCI) réunie en formation plénière pour la huitième fois depuis son installation en avril 2011. Cette séance a permis de faire un point sur la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale en Gironde, arrêté le 27 décembre 2011 après son approbation à l'unanimité (moins une voix) par la CDCI le 15 décembre 2011.

[Lire le communiqué de presse](#)

En bref : nouvelle adresse postale de la Préfecture de la Gironde

La préfecture de la Gironde bénéficie désormais d'une adresse dite "géopostale" comportant des informations géographiques garantissant une distribution optimale du courrier tout en assurant de meilleurs délais. Cette nouvelle adresse postale est :

PREFECTURE DE LA GIRONDE
2 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'@ctualité ?
Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture, pref-communication@gironde.gouv.fr



webmestre - www.gironde.gouv.fr



Suivez l'actualité de l'Etat en Aquitaine et en Gironde sur Twitter